



Dossier du BHI N° S3/3084

**LETTRE CIRCULAIRE 66/2014**  
**17 septembre 2014**

**RESULTATS DE LA SIXIEME REUNION DU SOUS-COMITE SUR LE SERVICE  
MONDIAL D'AVERTISSEMENTS DE NAVIGATION (SC-SMAN)**

Référence : LC de l'OHI 9/2014 du 21 janvier – *Cinquième réunion du sous-comité sur le service mondial d'avertissements de navigation (SMAN)*

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1. La sixième réunion du sous-comité SMAN (SMAN-6) s'est tenue à l'hôtel Amora, à Wellington, Nouvelle-Zélande, du 18 au 22 août 2014, sous la présidence de M. Peter Doherty (Etats-Unis). Vingt-sept délégués de 14 Etats membres de l'OHI, du Bureau hydrographique international (BHI), du secrétariat de l'Organisation maritime internationale (OMI), du secrétariat de l'Organisation météorologique mondiale (OMM), du groupe NAVTEX de l'OMI, du groupe SafetyNET de l'OMI, d'Inmarsat et d'Iridium y ont participé. Les délégués comprenaient des représentants de 11 coordonnateurs de zones NAVAREA, d'un coordonnateur de sous-zone et de quatre coordonnateurs nationaux. L'OMM a tenu son 2<sup>ème</sup> atelier sur l'amélioration des services de sécurité maritime en parallèle.

**Session conjointe des coordonnateurs NAVAREA et METAREA**

2. Le SC-SMAN et l'atelier sur l'amélioration des services de sécurité maritime de l'OMM se sont réunis en session conjointe pendant une journée et demie au cours de la période. Ceci a permis aux coordonnateurs NAVAREA et METAREA de débattre de sujets d'intérêt commun et de bénéficier d'informations et de présentations générales sur les structures de l'OHI, de l'OMM et de l'OMI.

3. L'état actuel de la documentation relative aux renseignements sur la sécurité maritime (RSM) a été débattu pendant la session conjointe. Les prochaines publications à réviser ont été signalées. Celles-ci comprennent le manuel NAVTEX de l'OMI et la résolution de l'OMI A.1051(27) sur le service mondial de renseignements et d'avis relatifs à la météorologie maritime et à l'océanographie de l'OMI/OMM. La session conjointe a entendu des rapports d'avancement sur le développement des spécifications de produits S-124 – avertissements de navigation, S-411 – glace de mer et S-412 – prévisions météo-océanographiques, lesquelles concernent toutes les services d'avertissement de navigation.

4. Le secrétariat de l'OMI a présenté les éléments de contexte des projets relatifs à la modernisation du système mondial de détresse et de sécurité en mer (SMDSM) et à la « e-navigation », notant que l'engagement et la contribution à la fois des coordonnateurs NAVAREA et METAREA sont cruciaux pour le bon aboutissement des deux projets. Le secrétariat de l'OMI a encouragé une coopération et une interaction plus étroites entre l'OMI, l'OHI et l'OMM, ainsi qu'une participation accrue des coordonnateurs METAREA aux réunions du sous-comité de la navigation, des communications et de la recherche et du sauvetage (NCSR) et à celles du groupe de travail du SC-SMAN chargé de la révision des documents (DRWG), qui se déroulent généralement au cours de la semaine qui suit le NCSR.

## Résumé des discussions du SMAN-6

5. Tous les documents de la réunion SMAN-6 sont disponibles sur le site web de l'OHI, à la page suivante : [http://iho.int/mtg\\_docs/com\\_wg/CPRNW/WWNWS6/WWNWS6.htm](http://iho.int/mtg_docs/com_wg/CPRNW/WWNWS6/WWNWS6.htm). Le rapport complet de la réunion sera disponible sur cette page dès qu'il sera finalisé. Les principales questions débattues à la réunion sont brièvement résumées ci-après.

### Documentation du SMAN

6. Les travaux de la 12<sup>ème</sup> réunion du DRWG ont été examinés. En particulier, les amendements éditoriaux proposés au manuel SafetyNET de l'OMI et aux sections du manuel international de recherche et de sauvetage aéronautiques et maritimes (IAMSAR), dont la révision a été demandée par le secrétariat de l'OMI, ont été signalés et approuvés par le sous-comité. Il a été précisé que les amendements au manuel IAMSAR ont été soumis au secrétariat de l'OMI aux fins de discussion à un certain nombre de réunions conjointes avant leur soumission en vue de leur approbation à la seconde session du NCSR (NCSR-2), qui se tiendra en mars 2015. Le manuel SafetyNET sera communiqué aux Etats membres de l'OHI et à l'OMM, aux fins de commentaires et d'approbation, avant sa soumission à NCSR-2.

7. Il a été décidé que la 13<sup>ème</sup> réunion du GT chargé de la révision des documents (DRWG-13) entreprendra une révision du manuel NAVTEX de l'OMI et préparera une proposition d'amendements pour examen lors du SMAN-7 et soumission ultérieure au NCSR-3, en 2016. En outre, les travaux commenceront sur la résolution de l'OMI A.1051(27), en vue de préparer une soumission au NCSR-4 en 2017.

8. Tous les projets de documents en cours d'élaboration par le sous-comité sont disponibles à la page SMAN du site web de l'OHI. Les Etats membres sont encouragés à examiner les documents et à soumettre leurs commentaires au président et au BHI. Tous les changements ou amendements suggérés seront examinés lors de la poursuite des travaux par le DRWG 13 qui se tiendra pendant la semaine qui suivra NCSR-2, au siège de l'OMI, à Londres, à la mi-mars 2015. Le travail de rédaction sera finalisé à la prochaine réunion du SMAN puis soumis aux Etats membres, à l'OMM et à l'OMI, aux fins d'approbation.

### Briefing SMDSM / RSM

9. Le sous-comité a entendu les rapports d'auto-évaluation en matière de RSM de l'ensemble des 21 NAVAREA. Le président a accepté d'aider les coordonnateurs NAVAREA, par l'intermédiaire du BHI, à obtenir l'appui des coordonnateurs nationaux pour faire en sorte que toutes les responsabilités contenues dans SOLAS en matière de RSM soient assumées.

10. Le secrétariat de l'OMI a fourni un exposé sur la modernisation du SMDSM et sur le plan-cadre du SMDSM. Des explications ont été données sur la révision du processus de mise à jour des annexes 7 et 8 du plan-cadre. Ayant noté que la responsabilité relative à l'insertion de données nouvelles incomberait directement aux Etats membres, il a été confirmé qu'un contrôle de validation serait entrepris par le secrétariat de l'OMI. Le représentant du secrétariat de l'OMI a instamment demandé une implication directe de tous les coordonnateurs de zone au groupe de correspondance (GC) sur la modernisation du SMDSM. Les coordonnées du coordinateur du groupe de correspondance sont les suivantes :

M. Robert L. Markle  
President of the Radio Technical Commission for Maritime Services (RTCM)  
1800 N. Kent St., Suite 1060  
Arlington, VA 22209, Etats-Unis  
Tél. (bureau): +1 703 527-2000  
Mél : [RMarkle@rtcm.org](mailto:RMarkle@rtcm.org)

11. Les éléments des annexes pertinentes au plan-cadre du SMDSM ont été examinés. Il a ainsi été demandé aux coordonnateurs METAREA de se rapprocher de leurs coordonnateurs NAVAREA respectifs pour veiller à l'exactitude des informations qui sont soumises à l'OMI.

12. Les réponses au questionnaire de l'enquête sur le SMDSM menée tout au long de l'année ont été examinées et différents sujets ont été identifiés pour traitement par les NAVAREA concernées. Inmarsat a fait un point général sur les questions soulevées par le service SafetyNET, concernant à la fois les coordonnateurs NAVAREA et METAREA. Il a été noté qu'un grand nombre de commentaires et de problèmes soumis par les utilisateurs relevaient du système ou des équipements et reflétaient un manque de compréhension de la part des utilisateurs. Il a été demandé au secrétariat de l'OMI d'examiner si cette situation pourrait être portée à l'attention des organes appropriés de l'OMI aux fins d'étudier comment améliorer la formation SMDSM.

#### Cours de formation sur les RSM dans le cadre du renforcement des capacités

13. La réunion a reçu des renseignements actualisés sur la délivrance de cours de formation sur les RSM et sur la nécessité pour les coordonnateurs NAVAREA de travailler étroitement avec les coordinateurs régionaux de renforcement des capacités pour aider les nations en développement à atteindre la phase 1 du renforcement des capacités (recueil et diffusion des informations nautiques nécessaires pour tenir à jour les cartes et publications existantes) de la stratégie CB de l'OHI. La réunion a été informée que la prochaine session de formation sur les RSM devait être menée en Nouvelle-Zélande au profit de participants de la commission hydrographique du Pacifique sud-ouest, du 25 au 27 août, et à Mascate, du 15 au 17 décembre, pour des participants de la commission hydrographique de la zone maritime ROPME et de la commission hydrographique de l'océan Indien septentrional. Il a également été noté que deux cours supplémentaires ont été financés pour la commission hydrographique de l'Asie orientale et la commission hydrographique de l'Atlantique oriental en 2014 et un pour la commission hydrographique de la Méditerranée et de la mer Noire en 2015.

14. La réunion a exprimé ses remerciements à la France, au Royaume-Uni et aux Etats-Unis pour leur large soutien dans la conduite des cours de formation et pour les travaux entrepris pour faire face à la demande continue de révision du matériel de formation afin d'assurer sa cohérence avec la mise à jour de la documentation d'appui.

#### **Rapport du SMAN-6 au NCSR-2 de l'OMI**

15. Le BHI et le président du SC-SMAN prépareront un rapport succinct sur les résultats du SMAN-6, à partir de cette lettre circulaire, pour soumission au NCSR-2.

#### **Prochaine réunion**

16. La 7<sup>ème</sup> réunion du SC-SMAN (SMAN-7) se tiendra au BHI à Monaco du 24 au 28 août 2015. Tous les coordonnateurs NAVAREA et les coordinateurs RSM nationaux sont encouragés à participer aux réunions du SC-SMAN afin d'enrichir leur expérience et d'interagir les uns avec les autres.

#### **Conclusion**

17. L'interaction entre l'OHI et l'OMM rendue possible par la tenue de réunions en un même lieu a été très bénéfique et a amélioré la compréhension de questions communes au fonctionnement des NAVAREA et METAREA. Il a été convenu que la tenue d'une autre réunion co-localisée devrait être envisagée d'ici à 2017. Dans le même temps, des discussions régulières entre les coordonnateurs NAVAREA et METAREA de la même zone sont encouragées afin de réduire la duplication des efforts et optimiser les échanges d'informations pertinentes.

18. Les Etats membres ayant des responsabilités au sein du système NAVAREA sont invités à :

- Encourager la participation régulière aux réunions du SC-SMAN ;
- Encourager ou maintenir une collaboration étroite avec les coordinateurs RSM nationaux au sein de leur NAVAREA ;
- Etablir et maintenir des contacts avec leurs coordinateurs METAREA respectifs ;

- En coopération avec leur coordonnateur régional respectif en matière de renforcement des capacités, chercher à identifier au sein de leur NAVAREA les Etats côtiers qui ont besoin de soutien et de formation en matière de RSM ;
- Encourager l'engagement au sein du GC sur la modernisation du SMDSM et, via les délégations nationales à l'OMI, renforcer la prise de conscience des progrès et de l'impact de la « e-navigation » sur la fourniture des RSM, et
- Contrôler le développement de plans de secours avec les NAVAREAs voisines et encourager la mise en œuvre périodique des plans déjà établis.

Veillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Comité de direction,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'M. Iptes', is centered on the page. The signature is fluid and cursive.

Mustafa Iptes  
Directeur